

EPTB Charente

Etude stratégique de sécurisation des personnes et des biens face au risque de submersion marine dans le marais de Brouage

3562

COMPTE RENDU DE REUNION

| | |
|--------------|--------------------------------|
| DATE | 24/09/2021 |
| LIEU | Brouage, Salle du jeu de paume |
| OBJET | COPIL de Démarrage |

| Intervenants | Nom et coordonnées | Présence | Diffusion | Prochaine réunion |
|---|------------------------------|------------|-----------|-------------------|
| DREAL Nouvelle-Aquitaine | Bernard HERY | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| DDTM 17 | Jean-Michel FAURE | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| CDA Rochefort Océan | Guillaume MICHAUD | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| CDA Rochefort Océan | Rémi DECOSTER | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| CDA Rochefort Océan | Alain BURNET | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Entente intercommunautaire | Vérane PAGANI | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Communauté de Communes du Bassin de Marennes | Patrice BROUHARD | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Marennes-Hiers-Brouage | Claude BALLOTEAU | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Saint-Jean d'Angle | Didier CHAILLOU | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Saint-Froult | Daniel SIRGUEY | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Saint-Just Luzac | Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Saint-Agnant / ASCO Saint-Agnant | Bernard GIRAUD | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Beaugeay | Joël ROSSIGNOL | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Moëze | Didier PORTRON | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Bourcefranc-le-Chapus | Guy PROTEAU | Présent(e) | Oui | Invité(e) |

| | | | | |
|---|----------------------|------------|-----|-----------|
| Commune de Bourcefranc-le-Chapus | Philippe BIARD | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Commune de Bourcefranc-le-Chapus | Jean-Marie BERBUDEAU | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| SMCA | Jean-Eudes DUPEUTY | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| SMCA | Nicolas GUITTOT | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| GIP Littoral | Clément BERNARD | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| FDC 17 | Jérôme MERY | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| SDIS 17 | Eléonore CHEGUT | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| SDIS 17 | Pascal BATTESTI | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| CEN Nouvelle-Aquitaine | Fanny SAINTHILLIER | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Conservatoire du littoral | Jean-Michel LALOUE | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Conservatoire du littoral | Patrice BELZ | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| Chambre d'Agriculture 17 | Jérôme MOUSSEAU | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| ASA Moëze-Montportail | Philippe CHATELIER | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| ASA Moëze-Montportail | Jean-Michel MENET | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| CRC 17 | Charlotte RHONE | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| LPO | Yves VERILHAC | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| EPTB Charente | Baptiste SIROT | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| EPTB Charente | Stéphane LEMESLE | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| EPTB Charente | Florent LASVAUX | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| UNIMA | Jean-François BREILH | Présent(e) | Oui | Invité(e) |
| UNIMA | Marc MESSAGER | Présent(e) | Oui | Invité(e) |

Membres du comité de pilotage excusés :

- Région Nouvelle-Aquitaine
- Département de la Charente-Maritime
- Jean-Marie PETIT (maire délégué de Hiers-Brouage)

RÉDACTION

| | |
|------------------|------------|
| RÉDACTEUR | M.MESSAGER |
| VERSION | 1 |
| DATE | 11/10/2021 |

1. Préambule

La présentation de la réunion est jointe au présent compte-rendu.

2. Introduction

M. BURNET et **M. SIROT** rappellent rapidement le contexte de la réunion. Une présentation sur le contenu du PAPI est faite par **M. LASVAUX** avec un point d'avancement général des actions et un focus sur l'opération de pose de repères de submersion ainsi que l'étude stratégique, objet de la présente réunion. Il indique que le PAPI a été labélisé en novembre 2020 et la convention-cadre signée en mars 2021, marquant sa mise en œuvre effective.

3. Présentation

La présentation de la réunion de démarrage est menée par l'UNIMA.

- Diapositive 28 :
 - **M. CHATELIER** demande des précisions sur les niveaux associés aux marégraphes.
 - **M. PROTEAU** indique que lors de la tempête Xynthia, à Bourcefranc, le niveau d'eau a été supérieur à Martin.
 - **M. PORTRON** répond que sur la commune de Moëze, les niveaux d'eau ont été supérieurs lors de la tempête Martin.
 - **M. MESSAGER** explique que globalement sur le secteur Seudre/Brouage, certains lieux ont été davantage touchés par la tempête Martin et d'autre par la tempête Xynthia. Cette variabilité n'existe pas au nord du marais de Brouage (estuaire Charente et au-delà) où c'est la tempête Xynthia qui constitue la référence ni au sud de l'estuaire de la Seudre (estuaire Gironde) où c'est la tempête Martin qui a prédominé.
 - **Mme BALLOTEAU** rappelle que pour Martin, l'eau n'est pas passée sur le cordon à Marennes bien que les niveaux annoncés étaient bien plus faibles que ceux observés.
 - **M. BURNET** indique qu'aujourd'hui la situation a évolué, notamment avec la mise en place de l'outil SURVEY, qui permet de mieux appréhender les événements.
- Diapositive 37 :
 - **M. CHATELIER** indique que la digue de Montportail est imposante, l'eau n'est pas passée lors de la tempête Xynthia,
 - **M. LALOUE** demande si le cordon dunaire de la côte de Montportail sera levé dans le cadre du projet car il est uniquement fait référence aux relevés d'ouvrages.
 - **M. BREILH** indique que les levés topographiques sont faits sur les digues, levées et dunes (obstacles à la submersion).
- Diapositive 51 :
 - **M. LEMESLE** ajoute que le choix de l'ensemble des scenarii à étudier fera l'objet de concertations en réunions avant de procéder à leur modélisation.

4. Echanges

Suite à la présentation, un temps d'échanges a eu lieu entre les participants.

- **M. MENET** rappelle que des enjeux économiques liés à l'agriculture sont fortement présents sur le territoire et présente le cas de la coop de Saint-Agnant qui a investi récemment dans de nouveaux silos. Il indique aussi que les agriculteurs sont aujourd'hui prêts à faire des ouvrages de protection sur leurs terres.
- **M. BURNET** indique que des enjeux habitations sont aussi concernés sur le territoire.
- **M. MENET** demande si les travaux d'urgence de mise à la cote de 3,20 m NGF de la digue dans la réserve naturelle seront réalisés d'ici 2023, date annoncée de fin d'étude.
- **M. BURNET** répond que non, dans le contexte de règles contraignantes et malgré toute la bonne volonté dont a fait part le Département. La rehausse de digue à l'intérieur de la réserve n'aurait pas protégé contre des tempêtes importantes et aurait été attaquée juridiquement. Il est préférable de flécher l'investissement dans une étude pour bâtir le bon scénario et accompagner la profession agricole dans le contexte d'évolution du trait de côte.
- **M. PORTRON** ajoute que cela fait maintenant plusieurs années que l'on sait que le marais de Brouage est en zone vulnérable au risque de submersion marine, mais que la coop de St Agnant a quand même décidé d'investir sur ce territoire.
- **M. MOUSSEAU** propose de prendre en compte les évolutions des exploitations agricoles dans le cadre de l'étude foncière qui sera menée par l'Entente intercommunautaire et de mener cette analyse en dépassant le périmètre du marais de Brouage pour aborder la question de la relocalisation.
- **M. BURNET** ajoute que la participation de la Chambre d'agriculture dans cette réflexion, tout comme celle du Comité Régional Conchylicole est souhaitée avec le partage d'informations fines (notamment pour la connaissance des enjeux et les ACB / AMC).
- **Mme RHONE** explique qu'au sujet des activités conchyliques et l'estimation des dommages (pour intégration dans les ACB), peu d'informations compilées existent.

- **M. BELZ** rappelle que dans le cadre d'ADAPTO, une co-étude avec la Chambre a été réalisée pour connaître la typologie des agriculteurs en place.
- **M. MOUSSEAU** indique qu'il faudrait éventuellement prendre en compte aussi les coûts associés à la relocalisation des exploitants.
- **M. BURNET** précise que les plans de financement pour l'aménagement de digues sont bien cadrés mais concernant l'acquisition foncière/relocalisation, le sujet n'a pas été défini par le législateur.
- **M. HERY** indique que l'Analyse Coût Bénéfice prend en compte l'activité agricole et qu'elle a pour objet de fournir aux élus une aide à la décision sur le choix du scénario stratégique. Il confirme que le Fonds Barnier finance des ouvrages de protection hydraulique mais que la question du financement d'autres politiques de gestion comme l'acquisition de foncier agricole est moins évidente, ce sujet pouvant évoluer dans les années à venir. Il rappelle que ce fonds n'est mobilisable que pour des biens assurés.
- Au sujet du projet de digue proposée sur sa commune de Bourcefranc-le-Chapus dans le cadre du PAPI Seudre, **M. PROTEAU** indique que le tracé proposé ne prend pas en compte les enjeux économiques présents sur le nord de la commune.

- **M. MESSAGER** indique que le tracé PAPI a été délibéré par la commune lors de la mise en place du PAPI Seudre. Néanmoins, l'étude préalable est en cours et peut faire l'objet de proposition de tracé alternatif.
- **M. MENET** interroge l'assemblée sur les dépenses associées au contrat de progrès du marais de Brouage, qui permet de restaurer des ouvrages ou fossés qui pourraient être potentiellement sous l'eau.
- **M. BURNET** souligne que la mer n'envahira pas le marais de Brouage du jour au lendemain et qu'il faut continuer d'entretenir ce territoire.

5. Planning

Mars 2022 – COPIL Fin phase 1



RENCONTREZ-NOUS
28 rue de Vaucanson
17180 PERIGNY

CONTACTEZ-NOUS
 05.46.34.34.10
 www.unima.fr

SUIVEZ-NOUS
 @UNIMA17
 UNIMA 17